



Mobilisé-e-s, déterminé-e-s On ne lâche rien ! Jusqu'au retrait !

Samedi 29 février, à la suite d'un conseil des ministres annoncé comme dédié aux mesures de prévention contre le coronavirus, on apprenait que le président de la République et le 1^{er} Ministre choisissaient d'utiliser l'article 49-3 de la constitution pour couper court aux débats contradictoires à l'Assemblée nationale sur le projet de réforme des retraites.

Profiter d'un problème sanitaire grave pour essayer de régler en catimini un conflit social majeur, est un pur scandale !

Une nouvelle fois, et comme le dénonce la CGT depuis des mois, le gouvernement affiche sa conception du dialogue et de l'écoute ... alors qu'il fait face à un rejet massif de ce projet de loi par une très grande majorité de l'opinion publique. Le gouvernement s'enfonce dans le déni de cette réalité, et poursuit son objectif pour que la réforme soit adoptée avant l'été. Mais il n'est pas assuré de pouvoir tenir son calendrier.

Depuis le 5 décembre les mobilisations n'ont jamais cessé. Les avocats en sont à leur 9^{ème} semaine de grève; les universités et laboratoires de recherche publics sont entrés massivement dans l'action après une manifestation le 5 mars particulièrement suivie; les défilés du 8 mars, journée internationale des droits des

femmes ont été massifs et porteurs de revendications contre la réforme des retraites; de nombreux rassemblements continuent devant les permanences des députés de la majorité pour dénoncer la retraite par points...

Notre système actuel peut être amélioré pour répondre aux défis et aux exigences d'aujourd'hui.

Afin de populariser leurs propositions, les organisations syndicales et de jeunesse CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, MNL, FIDL tiendront la «**vraie conférence**» sur les système de retraites le 24 mars prochain.

L'argent existe pour financer un système de haut niveau, répondant aux besoins des retraité.e.s, c'est cela être moderne, être novateur.

- Augmentation des salaires, principale source de cotisations sociales (5% d'augmentation, c'est 18 milliards d'€ de recettes en plus).
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes, mesure juste et efficace (6.5 milliards d'Euros).
- La remise en cause des exonérations de cotisations patronales qui ne profitent pas à l'emploi (si on les divise par deux, c'est 45 milliards d'Euros).
- La taxation des produits financiers (30 milliards d'€).

Manifestation unitaire

**Mardi 31 mars 2020
13h30 - République**



**Travailler plus longtemps
pour gagner moins à la retraite ?
C'est non !
Accentuons la pression !**

A l'appel de l'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires UNL, UNEF

Faisons du mardi 31 mars une formidable journée de grève et de manifestation pour :

- L'âge de départ à la retraite à 60 ans à taux plein avec un revenu de remplacement à 75% du revenu net d'activité (calculé sur les 10 meilleures années ou les 6 derniers mois) et au minimum le smic.
 - Comptabiliser les années d'études et de précarité.
- Prendre en compte la pénibilité des métiers et étendre les dispositifs de départs anticipés existants.
 - Indexer les pensions sur les salaires, pas sur les prix.



**La victoire est à portée de main !
L'élargissement de la
mobilisation s'impose !
Restons plus déterminés
que jamais !
Alors, tous ensemble, le 31 mars:
13h30 à République**

Je me syndique à la CGT !

Nom:Prénom:Age:

Adresse:

Ville:Code Postal:

Tél:E-mail:

Entreprise:

Ville et code postal de votre entreprise:

A renvoyer à : Union Régionale CGT Île-de-France 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex
Tél.: 01 55 82 88 00 - Fax : 01 48 51 68 97 - Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr

